	Année N-2 à N	8 Semaines avant	4 Semaines avant	3/4 Semaines avant	2 Semaines avant	1 Semaine après
CANDIDAT	Soumission à l'ED du **dossier de demande d'inscription** en HDR (envoi à la gestionnaire de votre ED): - Imprimé d'autorisation d'inscription - Synthèse de parcours	Renseignement de: - **Proposition de rapporteurs** - **Proposition de jury** Transmission de: proposition de rapporteurs + proposition de jury (signées par le candidat, avec la date pré-vue/prévisionnelle de sou-tenance). Transmission du manuscrit aux rapporteurs. + Inscription administrative auprès de la scolarité de site, sur présentation de l'imprimé d'autorisation d'inscription signé.		Transmission à l'ED du résumé de son HDR		**SOUTENANCE**
ÉCOLE DOCTORALE	Nomination des 2 pré-rapporteurs par le dir-ED + courriel aux 2 pré-rapporteurs: - Envoi du dossier d'inscription du candidat - Deadline de retour des pré-rapports (délai de 4 semaines) 10-15 jours avant la réunion du Comité HDR: - Retour des pré-rapports - Transmission des pré-rapports au président du Comité HDR Transmission au candidat des documents suivants: - Résultat du Comité (PV) - Imprimé d'autorisation d'inscription signé - 2 pré-rapports (L'autorisation d'inscrip-tion en HDR a une validité de 2ans)	Validation + signature par le dir-ED de: - Proposition de rapporteurs - Proposition de jury Envoi courriel au candidat pour l'avertir de la validation des rappor-teurs et du jury Envoi courriel aux 3 rap-porteurs: deadline de retour des rapports	Retour des rapports des rapporteurs Préparation de l'arrêté Rapports + Arrêté transmis au dir-Col-lège Doctoral pour signature (au vu des rapports d'évaluation de l'HDR)		Envoi des convocations au candidat et membres du jury Transmet les documents pour la soutenance de HDR au tuteur de HDR ou candidat (pour le président qui sera dési-gné).	Transmission à l'ED par le Président du Jury: - Procès-verbal - Rapport de soutenance (peut arriver ultérieure-ment).
COLLEGE DOCTORAL		Validation + signature de: - Proposition de rapporteurs - Proposition de jury	Signature de l'Arrêté			
COMITÉ HDR	Restitution d'un avis favorable (ou non) Transmission à l'ED: - PV - Imprimé d'autorisation d'inscription signé par le président du comité HDR					